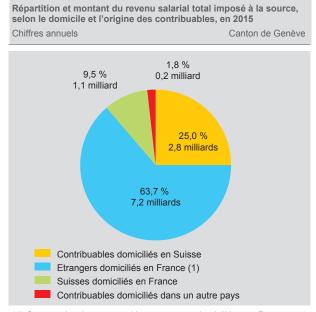


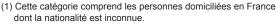
INFORMATIONS STATISTIQUES

CONTRIBUABLES IMPOSÉS À LA SOURCE À GENÈVE EN 2015

Selon les données de l'Administration fiscale cantonale, 165 100 contribuables ont eu une activité salariale imposée à la source dans le canton de Genève en 2015. La somme totale de leurs revenus salariaux atteint 11,3 milliards de francs. En y ajoutant l'ensemble des revenus salariaux des contribuables imposés au barème ordinaire, qui s'élèvent à 16,1 milliards (en 2013, derniers chiffres disponibles), le montant représente 57 % du produit intérieur brut (PIB) cantonal.

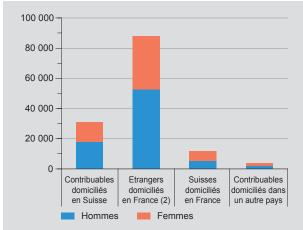
Parmi les contribuables imposés à la source, 134000 exerçaient une activité salariée au 31 décembre 2015. Trois quarts d'entre eux sont domiciliés en France (99700 contribuables)¹. Pour le reste, 30700 personnes sont domiciliées en Suisse (principalement des détenteurs de permis B ou L) et 3600 ont leur domicile dans un autre pays que la Suisse ou la France.





Source: Administration fiscale cantonale / OCSTAT





- (1) Effectifs calculés sur l'ensemble des contribuables imposés à la source qui exerçaient une activité salariale en fin d'année.
- (2) Cette catégorie comprend les personnes domiciliées en France dont la nationalité est inconnue.

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Selon la statistique des frontaliers (STAF), de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le canton de Genève comptait 81 320 frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève en fin d'année 2015. Les Suisses et les binationaux résidant à l'étranger ne sont pas compris dans cet effectif.





CONTRIBUABLES IMPOSÉS À LA SOURCE ET PRESTATIONS IMPOSABLES

Sauf exceptions, les catégories de contribuables suivantes sont imposées à la source :

- a. travailleurs étrangers domiciliés en Suisse et titulaires d'un permis B, Ci, F, L ou N;
- b. enfants mineurs touchant des revenus salariaux domiciliés en Suisse, quelle que soit leur nationalité;
- c. salariés domiciliés à l'étranger;
- d. personnes non salariées et domiciliées à l'étranger qui sont soit :
 - membres de l'administration ou de la direction d'entreprises ayant leur siège ou un établissement stable dans le canton;
 - artistes, sportifs ou conférenciers se produisant dans le canton;
 - créanciers hypothécaires dont la créance est garantie par un immeuble sis dans le canton;
 - bénéficiaires de prestations versées par une institution de prévoyance (2e pilier ou 3e pilier A).

Les contribuables indépendants travaillant dans le canton sont imposés au barème ordinaire (IBO) et non à la source, même s'ils sont domiciliés hors du canton ou titulaires d'un permis habituellement concerné par l'imposition à la source (B, Ci, F, L, ou N).

Contrairement aux contribuables imposés au barème ordinaire, où un couple marié ne forme qu'un seul et unique contribuable, un contribuable imposé à la source (IS) représente toujours un seul individu, même si le barème d'imposition dépend de l'état civil et du nombre de charges.

CONTRIBUABLES ET PRESTATIONS RETENUS POUR L'ANALYSE

La présente analyse se concentre sur trois périmètres distincts.

- 1) La masse des revenus salariaux imposés à la source est calculée sur l'ensemble des personnes ayant déclaré au moins une prestation salariale imposée à la source dans le canton de Genève durant l'année 2015. Les contribuables non salariés ne sont donc pas pris en compte (catégorie d ci-dessus). Par ailleurs, les employés actifs durant une courte durée dans l'agriculture, tels que les effeuilleurs ou vendangeurs, sont aussi écartés.
- 2) Pour dénombrer les effectifs de contribuables salariés imposés à la source, seuls les contribuables qui exerçaient une activité salariée au 31 décembre 2015 sont considérés (état en fin d'année). Tous les effectifs sont arrondis à la centaine
- 3) Afin que les revenus salariaux demeurent comparables, seuls les contribuables ayant travaillé toute l'année sont pris en compte dans l'étude des **niveaux de salaire**. Ces contribuables sont ceux qui ont eu une ou plusieurs activités salariales, en parallèle ou de manière successive, sans qu'il n'y ait de période exempte de travail salarié entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015. Le taux d'activité de la personne n'est pas pris en considération : par exemple, un salarié ayant travaillé à un taux d'activité de 20 % pendant toute l'année est considéré comme ayant travaillé toute l'année, au même titre qu'un salarié à plein temps.

Seules les **prestations liées au travail salarié** sont prises en compte dans l'analyse. Les revenus acquis en compensation des revenus du travail et les allocations familiales sont donc écartés. Il en va de même pour les éventuels autres types de revenu (revenus de la propriété, rentes, etc.).

Parmi les salariés domiciliés en France et imposés à la source, 73 900 sont français, 11 800 ont la nationalité suisse (effectif comprenant les binationaux) et 6 800 possèdent une autre nationalité. Pour 7 200 d'entre eux, la nationalité est inconnue.

Les salariés domiciliés en Suisse et imposés à la source sont le plus fréquemment de nationalité française (6400 personnes) ou portugaise (4400). Les ressortissants italiens (2200), espagnols (1900) et britanniques (1200) viennent ensuite. La nationalité est par ailleurs inconnue pour 3700 contribuables.

A noter que l'imposition à la source d'enfants mineurs domiciliés en Suisse touchant des revenus salariaux ne concerne qu'environ 300 cas.

CONTRIBUABLES AYANT TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE

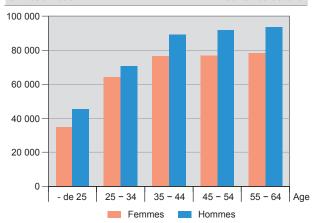
Parmi l'ensemble des contribuables ayant une activité salariée imposée à la source à Genève en 2015, 107 000 personnes ont travaillé pendant l'ensemble de l'année.

Le salaire annuel brut médian de ces contribuables atteint 76700 francs. Un quart d'entre eux ont un salaire inférieur à 55831 francs, tandis qu'à l'autre extrémité, les 25% les mieux rémunérés perçoivent plus de 104026 francs. A noter que ces montants peuvent correspondre à des taux d'activité divers et, pour certains contribuables, au cumul de plusieurs emplois successifs ou parallèles.

Revenu salarial annuel brut médian des contribuables imposés à la source et ayant exercé une activité salariale toute l'année, selon le groupe d'âges et le sexe, en 2015 (1)

Chiffres annuels

Canton de Genève



 Les revenus salariaux des contribuables peuvent correspondre à des taux d'activité divers.

Source: Administration fiscale cantonale / OCSTAT

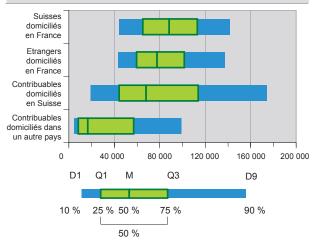
REVENU SALARIAL DES CONTRIBUABLES DOMICILIÉS À L'ÉTRANGER

Parmi les contribuables imposés à la source ayant leur domicile en France, les Suisses sont la catégorie avec la rémunération médiane la plus importante (88 298 francs). Ils représentent aussi la catégorie la plus âgée (45 ans en moyenne), la plus féminine (54 % de femmes), mais aussi la plus « familiale » : 1,13 enfant à charge en moyenne par contribuable et une proportion de personnes mariées qui atteint 63 %.

Les autres contribuables domiciliés en France, en grande majorité des Français, affichent un salaire médian de 77 545 francs. Leur âge moyen est moins élevé que celui des Suisses (41 ans) et la part d'hommes plus importante (60%). Le nombre d'enfants à charge (0,94) et la proportion de personnes mariées (48%) sont plus faibles.

Dispersion du revenu salarial annuel brut des contribuables imposés à la source et ayant exercé une activité salariale toute l'année, selon l'origine et le domicile du contribuable, en 2015 (1)

Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Les revenus salariaux des contribuables peuvent correspondre à des taux d'activité divers.

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Les contribuables domiciliés ni en France ni en Suisse mais ayant travaillé toute l'année dans le canton de Genève sont plutôt jeunes (36 ans), souvent sans enfant (0,46 enfant par contribuable) et majoritairement célibataires (63%). Le niveau médian de leur rémunération est bas (16542 francs), car probablement liée à des taux d'activité réduits dans le canton.

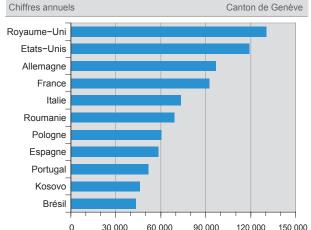
CONTRIBUABLES IMPOSÉS À LA SOURCE ET DOMICILIÉS EN SUISSE

Les travailleurs étrangers domiciliés en Suisse et imposés à la source (le plus souvent détenteurs d'un permis de séjour B) sont nettement plus jeunes (37 ans en moyenne) que les contribuables domiciliés en France, moins souvent mariés (42%) et ont moins d'enfants à charge en moyenne (0,57).

S'agissant des salaires, ils représentent une catégorie particulièrement hétérogène : le salaire médian y est de 67 999 francs, tandis que tant le haut que le bas de la distribution atteignent des valeurs plus contrastées que pour les contribuables domiciliés en France : les 10 % les moins bien rémunérés déclarent moins de 19 263 francs (contre, par exemple, 43 421 francs pour les étrangers domiciliés en France); à l'opposé, les 10 % des revenus salariaux les plus élevés sont supérieurs à 174 419 francs (contre 137 502 francs pour les étrangers domiciliés en France).

Par ailleurs, les écarts de salaires médians sont importants entre les différentes nationalités. Ainsi, les ressortissants du Royaume-Uni (130 435 francs) ou des Etats-Unis (119 036 francs) affichent un revenu salarial médian deux à trois fois supérieur à celui des Brésiliens (43 336 francs), des Kosovars (46 164 francs), des Portugais (51 863 francs) ou des Espagnols (58 560 francs). Les contribuables de nationalité italienne déclarent un revenu salarial de 73 589 francs, inférieur de près de 20 000 francs à celui des Français (92 550 francs).

Revenu salarial annuel brut médian des contribuables imposés à la source, domiciliés en Suisse et ayant exercé une activité salariale toute l'année, pour une sélection de nationalités, en 2015 (1)



(1) Les nationalités présentées ici comptent pour 64 % des contribuables concernés; 27 % ont une autre nationalité, alors que l'information n'est pas connue pour 9 % des contribuables.

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) · Case postale 1735 · 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2017. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES
N° 14 – JUIN 2017
29.06.2017

